

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre où en sont rendus les pourparlers entre lui-même et le comité ministériel, d'une part, et le représentant de la CSN et d'autres organismes d'autre part?

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (Ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je me borne à dire que la première des réunions éventuelles dont j'ai parlé a déjà eu lieu. A l'issue de la réunion du Congrès du Travail du Canada à Winnipeg on fixera sans doute une date assez rapprochée pour réunir les représentants de la Fraternité des cheminots, du CTC et d'autres organisations syndicales intéressées qui présenteront leurs revendications.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAL BANKS—LES POURSUITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Justice. Il y a quelque temps le ministre a dit que l'on étudiait la possibilité de nouveaux chefs d'accusation contre M. Hal Banks et éventuellement d'une procédure d'extradition. Voilà beau temps que cela dure et je me demande si le ministre est prêt à nous renseigner à ce sujet? Il a dit que les documents étaient retenus à la Cour suprême du Canada.

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général a dit que les documents avaient été communiqués par la Cour suprême, mais que l'on était en train de procéder à d'autres enquêtes. Aucune décision n'a encore été prise quant aux actes de procédure dans cette affaire.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre. Le premier ministre a laissé entendre qu'il l'annoncerait à la Chambre lorsque les provinces auraient communiqué leur réponse au sujet de l'établissement d'une commission sur le crime organisé. Pourrait-il faire une déclaration maintenant?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Toutes les provinces, à l'exception d'une seule, ont répondu et je crois que la dernière réponse est arrivée; mais si tel est le cas, je n'en ai pas encore pris connaissance.

[M. Allard.]

Mon ami se souviendra que, le 11 mars, le solliciteur général a écrit à tous les procureurs généraux des provinces en demandant leur opinion au sujet de l'établissement d'une commission royale d'enquête sur le crime. Neuf des dix provinces, je le répète, ont déjà répondu. La dixième, Terre-Neuve, n'avait pas encore répondu ce matin, mais je suis certain qu'une réponse sera reçue cet après-midi ou demain.

Seule la province de Québec a déclaré qu'elle est nettement en faveur d'une commission de ce genre. Les provinces du Manitoba et de Saskatchewan ont exprimé l'avis qu'une commission royale serait peut-être utile, mais les six autres provinces, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et l'Île du Prince-Édouard ont formulé des doutes quant à la nécessité d'une commission. Par contre, la plupart ont consenti à débattre la question lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale, si l'on désire l'inscrire à l'ordre du jour. Le gouvernement fédéral partage l'avis de la majorité des provinces sur ce point.

M. Nielsen: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il serait souhaitable, au dire du premier ministre, d'inscrire la question à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale, pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose de le faire?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, vu les réponses que nous avons obtenues et comme une ou deux provinces ont proposé que la question soit étudiée à la prochaine réunion ou conférence nationale, nous nous ferons un plaisir de l'inscrire à l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire. J'aimerais demander au premier ministre si la question figurera au programme de la réunion qui, selon les indications données l'autre jour par lui, sera tenue pendant deux jours environ en Colombie-Britannique.

Le très hon. M. Pearson: Le programme de cette réunion n'a pas encore été établi. Nous nous entretenons avec les provinces mais, comme l'a mentionné mon ami, la réunion sera brève. Il y aura une autre réunion plus tard au cours de l'été ou à l'automne. Il est possible que nous ne soyons pas en mesure de traiter certaines questions comme nous l'aurions voulu, pendant la réunion qui se tiendra en Colombie-Britannique, mais les autres questions seront inscrites au programme de la prochaine réunion.